

TERROIR LE NON FILTRÉ 2021 EST DÉVOILÉ CE MERCREDI

Fougueux nectar!

C'est le premier vin suisse de l'année et il est désormais très attendu : le Non Filtré sort officiellement ce mercredi. Revigorant et frais, le millésime 2021 est à l'image du printemps qu'il annonce. Rencontre avec les vignerons encaveurs qui le produisent sur le territoire communal. → PAGE 3



BERNARD PYTHON

L'édito

Mouvoir et émouvoir

THOMAS FACCHINETTI

Président du Conseil communal



L'année nouvelle, que je souhaite sereine et stimulante à toutes et à chacun, nous sort doucement de l'engourdissement hivernal. Les jours allongent depuis un mois, le non-filtré rayonnera dans nos verres dès à présent, le printemps reviendra dans quelques semaines.

Petit à petit, la torpeur de l'hiver s'estompe et s'effiloche. C'était assurément le bon moment pour vernir au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel la belle exposition permanente intitulée «Mouvements». Voilà en effet presque deux ans que nous sommes contraints de vivre par à-coups. Nous savons bien cependant, nous sentons bien que le mouvement c'est la vie et ses émotions, du ressac incessant de notre lac jusqu'au besoin infini de nous retrouver ensemble.

La pensée elle-même est un mouvement parfois lent, parfois furieux et jaillissant. Nos musées nous le rappellent: la société, que nous façonnons ensemble change, évolue, suit à son tour le mouvement de ses citoyennes et citoyens. Elle peut et doit changer encore bien sûr, vers plus de responsabilité environnementale solidaire ou d'inclusion sociale par exemple. Vers moins d'anathèmes, de solitudes et d'exils aussi. Mouvement et émotion ont la même racine. Émotion vient du latin movere qui signifie ébranler, mettre en mouvement. Et si en 2022, nous leur donnions la même magie? ●

Dans ce numéro

ÉCOLE

**La journée continue,
un pari pour demain**

→ PAGE 2

POLITIQUE

**Retour sur la séance
du Conseil général**

→ PAGES 5, 6 ET 7

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

**Une nouvelle
exposition permanente**

→ PAGES 10 ET 11

ÉCOLE LA VILLE PROPOSE UN PROJET PILOTE D'ACCUEIL EN CONTINU

La journée entière à l'école à La Coudre et à Serrières



Les élèves de cycle 1 et 2 des collèges du Crêt-du-Chêne et de Serrières auront l'opportunité de tester l'école à journée continue dès la rentrée d'août 2023. ARCHIVES

Le projet neuchâtelois d'école à journée continue franchit une nouvelle étape avec le lancement de quatre projets pilotes, dont un porté par la Ville de Neuchâtel.

« Le canton de Neuchâtel se positionne comme pionnier en Suisse romande, où il n'existe pas encore d'offre similaire », a relevé en conférence de presse la conseillère d'Etat Crystel Graf, cheffe du département de la formation, de la digitalisation et des sports. L'Etat a retenu quatre projets pilotes, dont celui de la Ville, pour concrétiser le projet, baptisé «MAÉ» pour «Ma journée à l'école». «Pour améliorer la journée de l'élève

et ses méandres, nous avons choisi deux sites très différents: l'imposant collège du Crêt-du-Chêne, et celui de Serrières, plus petit. Tous deux disposent d'infrastructures sportives ainsi qu'une structure d'accueil parascolaire à proximité immédiate», relate la conseillère communale Nicole Baur, en charge de la famille, de la formation, de la santé et des sports.

CLASSES MIXTES DÈS AOÛT 2023

La participation au projet pilote concerne potentiellement 500 élèves des cycles 1 et 2 en ville de Neuchâtel. «La participation au projet se fera sur une base volontaire, c'est-à-dire que les parents auront la possibilité d'inscrire ou non leur enfant. Les élèves accueillis à la journée continue seront répartis dans les différentes classes des deux collèges sélectionnés pour la phase pilote. On pourra ainsi retrouver

Phase de test dans quatre communes

Les quatre projets pilotes d'école à journée continue se déploieront à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, à La Grande Béroche ainsi qu'au Val-de-Ruz. «Le projet neuchâtelois a pour but de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, en proposant une prise en charge globale des enfants qui correspond à l'évolution de la société», a expliqué la conseillère d'Etat Crystel Graf. De plus, ce nouveau dispositif favorise l'égalité des chances et représente un atout supplémentaire pour la politique de domiciliation. L'entier de la journée est organisé et géré par l'école, unique interlocuteur des parents. Les quatre projets bénéficieront du soutien financier de la Confédération et de l'Etat durant leur élaboration. Le résultat des travaux finalisés sera dévoilé au printemps 2023. ●

au sein d'une même classe des élèves MAÉ, des élèves accueillis en parascolaire et des élèves qui ne fréquentent aucune structure d'accueil extrafamilial», explique Nicole Baur.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES APRÈS L'ÉCOLE

Les élèves accueillis à la journée continue pourront être pris en charge de 7h30 à 18h30, selon les besoins des parents. A noter que le repas de midi sera obligatoire les jours où il y a école l'après-midi.

A la fin des cours, les enfants peuvent quitter l'école ou participer à des activités sportives ou culturelles proposées en collaboration avec des acteurs locaux. «Les enfants auront ainsi l'opportunité de participer à des activités extrascolaires, auxquelles ils n'auraient peut-être pas eu accès. Les tarifs seront adaptés aux revenus des parents», indique la conseillère communale. La Ville s'appuiera ainsi sur le dispositif d'accueil déjà existant, en particulier pour les repas de midi, tout en enrichissant l'offre proposée. Un accompagnement aux devoirs est également prévu. «Deux personnes provenant du milieu scolaire, respectivement du parascolaire, ont été engagées pour élaborer le projet pilote en collaboration étroite avec les acteurs directement concernés et les partenaires. La mise en œuvre est prévue pour la rentrée d'août 2023. Les parents seront informés en temps voulu pour les pré-inscriptions. ● AK

L'école à journée continue plébiscitée par les parents

Pour mémoire, le projet neuchâtelois d'école à la journée continue a été plébiscité par les parents, lors d'un sondage réalisé par l'Etat de Neuchâtel auprès de familles comprenant des enfants âgés de 2 à 9 ans. « Sur l'ensemble des ménages interrogés, 41% se montraient assez intéressés et 33% se déclaraient très intéressés à ce que leurs enfants puissent bénéficier d'un encadrement en continu pour toute la journée. Dans un deuxième temps, l'Etat a lancé un appel à projets pilotes auprès des communes, des écoles et des structures parascolaires. Très variés et adaptés aux réalités du terrain, les quatre projets pilotes retenus permettront d'offrir un encadrement global pour les enfants, dans des contextes géographiques et sociologiques très différents pour les parents. L'école et le parascolaire travailleront main dans la main en réseau, facilitant le dialogue entre les différent-e-s intervenant-e-s. ●

SPÉCIALITÉ LES VIGNERONS DE LA COMMUNE PRÉSENTENT LE PREMIER VIN SUISSE DE L'ANNÉE

Revigorant, le Non Filtré 2021!



Claude-Eric Maire, Florian Billod, Patrick Sandoz et Olivier Lavanchy savourent leur premier verre de Non Filtré. C'est à partir de ce mercredi qu'il peut être consommé dans les restaurants et commandé chez les encaveurs de la région. BERNARD PYTHON

C'est ce mercredi que sort officiellement le Non Filtré. Un chasselas trouble qui va bientôt fêter ses 50 ans d'existence, avec un succès populaire toujours plus vif. N+ a rencontré quatre des cinq vigneron encaveurs établis dans la commune qui produisent du Non Filtré pour recueillir leurs impressions.



«A lors?» Le verdict ne tombe pas de tout de suite. Il faut dire que l'instant est solennel: dans un jardin surplombant les vignes, le lac et les glaciers alpins, sur un flanc du vieux Cormondrèche, quatre vigneron encaveurs sont parmi les premiers à déguster le Non Filtré, spécialité 100% neuchâteloise et premier vin suisse de l'année. Verre à la main, Claude-Eric Maire, Olivier Lavanchy, Patrick Sandoz et Florian Billod savourent cet instant de lumière dense sous un ciel voilé, à l'image du vin qui les réunit aujourd'hui.

«Je sens moins d'agrumes que dans les précédents millésimes, plus d'acidité, plus de caractère et de dynamisme aussi», se lance Olivier Lavanchy, responsable des Caves de la Ville, dont le neveu Florian gère l'exploitation familiale à La Coudre. «C'est d'ailleurs mieux, renchérit Claude-Eric Maire, gérant du Prieuré, cela lui permettra de bien tenir dans le temps. C'est encore un adolescent fougueux, pas trop sage. Avec le temps il prendra de la rondeur!» Quant à leurs deux jeunes collègues, ils notent sa touche fraîche et

citronnée. «Un vrai vin de Neuchâtel!» conclut Patrick Sandoz.

CE TROUBLE QUI FAIT MOUCHE

Bientôt 50 ans qu'il existe, le Non Filtré. Et à chaque fois, le succès est au rendez-vous. Les amateurs connaissent son histoire presque accidentelle, qui tient d'un mélange de coup de génie et de pragmatisme vigneron, celui de son père fondateur, Henri Alexandre Godet. Un jour frais de 1975, le patron de la Golée, un ami, lui dit: «Henri, faut du blanc!» Le vigneron d'Auvernier, devant l'insistance du restaurateur, tire alors le vin à la cuve, brûlant l'étape classique de la filtration. Ce vin trouble emballe immédiatement la clientèle. Le Non Filtré est né.

Restait encore à en faire une institution. En 1995, le Conseil d'Etat en interdit la vente avant le troisième mercredi du mois de janvier. Un coup de marketing destiné à créer l'événement dans le creux de janvier. Et ça marche: les Caves du Prieuré en ont produit 10'000 litres l'an der-

nier, soit 25% de leur production de Chasselas. Les vigneron neuchâtelois confirment que leur production augmente chaque année. «L'année passée, le public a plus que jamais été au rendez-vous», relève Claude-Eric Maire. «J'imagine que la pandémie y a été pour quelque chose, les gens sont moins sortis, moins partis en vacances, et ils prennent conscience de l'importance de soutenir l'économie locale et de découvrir la richesse et la diversité de nos cépages.»

Hors du canton, dans les salons, le Non Filtré fait aussi son effet. «Ce vin trouble rend les gens curieux, il attire l'œil», résume Florian Billod. On le retrouve sur les tables de nombreux restaurants, bien que parfois, confient les vigneron, il fait face à quelques réticences de certains sommeliers. Mais pas de doute, il se profile comme un produit phare des spécialités du canton, avec un succès populaire croissant. Nicolas de Pury, également producteur de Non Filtré à Neuchâtel joint plus tard par téléphone, remarque que depuis la pandémie et l'annulation des dégustations officielles, de plus en plus de client-e-s lui demandent de lui mettre des bouteilles de côté. «Certains prennent des bouteilles de plusieurs encaveurs et organisent leur propre dégustation entre ami-e-s», explique Nicolas de Pury, de la cave du Baron Noir.

RÉCOLTE DE QUALITÉ MALGRÉ UNE MÉTÉO INSTABLE

Et le dernier millésime est presque un miraculé au vu du climat très instable de cette année 2021: les vigneron du canton ont dû faire face au gel, à la pluie, à la grêle ainsi qu'aux innombrables attaques de mildiou», note Neuchâtel Vins et Terroir dans un communiqué, qui salue leur vaillance et leur ténacité laquelle a permis de délivrer une récolte de grande qualité, sous un soleil d'automne plus clément.

On en profite encore pour demander quelques conseils de professionnel avant de déboucher le Non Filtré 2021. Claude-Eric Maire ne se fait pas prier: «Il faut le servir si possible à 8-10° C, en prenant soin de tourner gentiment la bouteille afin de remettre les lies (dépôt) en suspension. C'est un vin typique d'apéritif, qui accompagne aussi bien les poissons que les crudités ou encore les mets au fromage.» Et pour battre en brèche une idée reçue: oui, le Non Filtré se conserve, la lie va le protéger de l'oxydation. «Donc à savourer aussi sur une terrasse en été!» ●

Dégustation devant les Caves de la Ville

Pour la deuxième année consécutive, la pandémie de Covid-19 ne permet pas de tenir les grandes dégustations organisées par Neuchâtel Vins et Terroir au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel ainsi qu'à La Chaux-de-Fonds. Toutefois les Caves de la Ville organisent une dégustation sur leur parvis, au nord de l'Hôtel DuPeyrou, ce mercredi 19 janvier de 16 h 30 à 19 h 30. Cinq encaveurs proposeront leur cru, à savoir Sandoz vins et Lavanchy vins (La Coudre), Les Caves du Prieuré (Cormondrèche), Gerber vins (Hauterive), le Baron noir (Nicolas de Pury, Neuchâtel) et Les Caves de la Ville (Neuchâtel). Événement d'extérieur sans certificat covid, prévoir des habits chauds! Par ailleurs il est toujours possible de rendre visite aux encaveurs ou de commander un coffret de trois bouteilles de différents encaveurs en se rendant sur neuchatelvinsterroir.ch/non-filtre. On peut aussi le boire dès aujourd'hui dans de nombreux restaurants du canton. ●



REYSUS
GERANCE SA

RUE HAUTE 21B - CP 220 - 2013 COLOMBIER
032 843 40 40 | gerance@reysus.ch | www.reysus.ch

GERANCE & COURTAGE IMMOBILIERS

Vous souhaitez une année 2022 heureuse et prospère!



numéro 10

**ENVIE D'UNE
AFFAIRE
JUTEUSE ?**

Choisissez FLEXIPACK,
le pack bancaire
le plus avantageux.



CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Prestation essentielle pour soutenir les familles



Entre 2015 et 2020, la Ville de Neuchâtel a développé son dispositif d'accueil extrafamilial de manière spectaculaire. ARCHIVES STEFANO IORI

Le Conseil général a pris acte d'un rapport d'information concernant le dispositif communal d'accueil extrafamilial des enfants. La nouvelle commune fusionnée répond aux exigences fixées par la loi cantonale sur l'accueil des enfants (LAE). Depuis 2015, la Ville a investi activement pour développer ses différentes structures, créant davantage de places qu'attendu.

En préscolaire, ce sont 18 structures d'accueil subventionnées au sens de la LAE, 12 structures privées et 6 publiques qui, ensemble, proposent 702 places d'accueil (+114 places depuis 2015) dans la nouvelle commune fusionnée. En 2021, 961 enfants résidant dans la commune de Neuchâtel ont bénéficié d'une place d'accueil en structure préscolaire dans le canton. Au parascolaire, la commune fusionnée compte à ce jour 11 structures communales, proposant 875 places alors qu'une structure privée subventionnée en propose 25, soit 900 places au total en parascolaire (+348).

PRISE EN CHARGE PLUS ÉQUITABLE

«Le Canton et les communes se sont très vite préoccupés de développer l'accueil extrafamilial. La Ville est bien dotée, mais il apparaît de manière discrète que les tarifs, même subventionnés et déductibles, restent encore trop élevés pour des familles précarisées», relève

Jacqueline Zosso, porte-parole du groupe socialiste. «Il est vrai que les prix sont encore trop chers et dissuasifs pour certaines familles défavorisées. Par ailleurs, les démarches administratives à entreprendre sont souvent source de complications pour les familles allophones», a reconnu la conseillère communale Nicole Baur. «De nombreux efforts ont été consentis par la Ville pour créer un réseau de structures. Il subsiste néanmoins un écart important entre les structures d'accueil des anciennes communes. Nous souhaitons que les familles rencontrent la même qualité de prise en charge partout», a indiqué Marie-Emilienne Perret pour le groupe VertPopSol. Un constat partagé par le groupe des Vert'libéraux: «il subsiste des disparités géographiques, et nous souhaitons une prise

en charge plus équitable. Par ailleurs, nous avons été surpris d'apprendre qu'il faut parfois attendre huit mois pour trouver une place pour les enfants de 0 à 2 ans», a souligné Sylvie Hofer-Carbonnier. «La prise en charge des enfants de moins de 2 ans nécessite la présence d'un adulte pour cinq bébés. D'où une plus grande difficulté pour répondre à la demande. Un congé parental digne de ce nom permettrait d'améliorer durablement la situation. Quant aux disparités relevées au sein de différents quartiers, elles sont essentiellement historiques. Nous essayons toujours de répondre à la demande, mais on ne la crée pas. Durant plusieurs années, la demande était par exemple inexistante aux Acacias. L'offre s'est ainsi développée plus tardivement en comparaison avec d'autres quartiers», a répondu Nicole Baur.

MEILLEURE RÉPARTITION DES COÛTS

Le canton de Neuchâtel se distingue par une législation harmonisée sur l'ensemble du territoire. Les frais de garde sont répartis entre la commune de domicile, les parents et un fonds alimenté par l'Etat et les employeurs. Si cette situation unique en Suisse comporte bien des avantages, il devient urgent de réviser la LAE, selon les groupes politiques. La Ville fait un effort de 13 millions de francs chaque année pour assumer la charge liée à l'accueil extrafamilial, sans toutefois en retirer le bénéfice fiscal à hauteur de son investissement. Le Canton, lui, débloque 12 millions par année pour l'ensemble de son territoire. La révision du cadre cantonal devra questionner cette répartition avec la troisième version de la LAE. La majorité des groupes a exprimé le souhait de voir une meilleure répartition des coûts entre les communes et le canton. Un dispositif d'accueil de l'enfance performant a toujours été défendu comme un facteur d'attractivité pour la Ville et de renforcement du tissu économique local. ● AK

Tarifs préférentiels pour les habitant-e-s

En réponse à une interpellation du groupe PLR, le Conseil communal a décidé dans sa séance de lundi de faciliter l'accès aux tarifs préférentiels pour les habitant-e-s de la Ville pour les patinoires et les piscines. «Il est désagréable de devoir présenter une attestation de domicile que l'on n'a pas toujours sur soi», a réagi la PLR Vanessa Tissot. «D'autant plus pour les enfants», a renchéri la socialiste Claire Hunkeler. «Il est techniquement et juridiquement possible d'accéder aux bases de données du Service de la population et des quartiers, afin que le personnel des caisses puisse vérifier en un clic le domicile des usagers et usagères. ●



AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les groupes politiques au Co

GRUPE SOCIALISTE
PATRICIA SÖRENSEN

Structures d'accueil extra-familial



ffrir des places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire et parascolaire est-il une mission des pouvoirs publics?

A cette question, nous répondons: bien sûr que oui! Et notre nouvelle Commune de Neuchâtel a un devoir d'exemplarité! Quel-le-s seront les gagnant-e-s d'une politique d'accueil ambitieuse?

Les femmes, (principales concernées) qui pourront se réinsérer dans le marché du travail, libérées du souci de la garde des enfants. La Ville devra mettre en place un mécanisme facilité de retour au travail. Les acteurs de l'économie, qui verront un personnel de proximité réintégrer le monde du travail.

Les employé-e-s des structures, pour lequel-le-s il faudra garantir de meilleures conditions de travail. La dotation en personnel devra permettre de ne plus travailler à flux tendu, comme cela a été trop souvent le cas en ces périodes tourmentées.

En favorisant le travail des parents de jour, en simplifiant les démarches d'inscription, en anticipant et étant à l'affût des développements de nouveaux projets immobiliers, en saisissant chaque opportunité d'implanter de nouveaux lieux d'accueil, notre Commune sera en mesure d'offrir le nombre de places répondant à la demande.



Pour le groupe socialiste, la Commune a un devoir d'exemplarité en matière d'accueil préscolaire et parascolaire. BERNARD PYTHON

L'école à journée continue révolutionnera l'accueil extra-familial: accueil, devoirs et activités culturelles et sportives compléteront heureusement l'offre d'accueil.

Nous attendons du canton une rapide révision de la loi sur l'accueil des enfants (LAE) afin de la rendre adaptée aux besoins: nombre de places d'accueil, encadrement professionnel et subventions. Établir une politique plus sociale qu'économique est l'impulsion que les communes se doivent de transmettre au canton. ● PS

«Établir une politique plus sociale qu'économique est l'impulsion que les communes se doivent de transmettre au canton.»

GRUPE VERT'LIBÉRAL
SYLVIE HOFER-CARBONNIER

Et maintenant, que fait-on?

Le Conseil général s'est penché lundi sur le rapport d'information à propos de l'accueil extrafamilial (structures d'accueil pré- et parascolaires) fourni par le Conseil communal. Un rapport très détaillé, disant tout ou presque de la situation actuelle, qui est plutôt bonne: la Ville de Neuchâtel, pour ce qui est du nombre de places d'accueil, répond aux objectifs fixés par la loi cantonale.

C'est tant mieux pour tous les parents concernés, en particulier les mères et les pères qui vivent seuls avec leurs enfants. C'est tant mieux aussi pour l'attractivité de notre commune.

Cela étant dit, le groupe Vert'libéral a fait part de sa déception: ce rapport n'aborde pour ainsi dire pas la suite des opérations. Gouverner, c'est prévoir, et force est de dire qu'on ne sait pas vraiment ce que le Conseil communal entend faire: veut-il créer encore plus de places d'accueil, partant du principe que plus il y en aura, mieux ça sera pour les familles? Ou alors veut-il arrêter d'en créer, considérant que la Ville remplit les critères du cadre cantonal et qu'elle ne devrait pas péjorer encore sa situation financière?

Il faut savoir en effet que l'accueil extrafamilial a pris une place considérable dans les dépenses communales annuelles - et encore une fois, nous ne contestons pas l'utilité de cette place - alors même que la situation financière s'annonce très compliquée pour les prochaines années.

Mais voilà, au terme du rapport, il n'est pas possible de répondre à ces questions. Le Conseil communal ne propose pas de piste de réflexion et encore moins d'une vision à moyen terme. Un bilan, c'est très bien. Et ce bilan est plutôt positif: l'offre actuelle est globalement suffisante et

en plus elle est de qualité. Mais des perspectives sur la base de ce bilan, c'eût été encore mieux! Un autre point fait problème: actuellement, il y a une grande différence entre le Canton et les communes pour ce qui est de la participation aux coûts et du «retour sur investissement». Comprenez que le Canton s'en sort nettement mieux que les communes sur le plan financier. Nous attendons du Conseil communal (et du parlement cantonal) qu'il agisse pour corriger cette inégalité. ● SHC

«Un bilan, c'est très bien. Et ce bilan est plutôt positif. Mais des perspectives sur la base de ce bilan, c'eût été encore mieux!»

Conseil général ont la parole

GROUPE VERTPOPSOL
ALINE CHAPUIS

Quand les ophrys ont le bourdon

Dans le courant de l'année 2021, deux chantiers réalisés dans le quartier des Cadolles à Neuchâtel ont porté atteinte à une population d'ophrys bourdon de manière irréversible. Mis à nu ou excavés, les talus qui les accueillait ne les verront pas fleurir au printemps prochain. Or, comme toutes les orchidées du pays, cette plante est protégée par la législation fédérale. Notre groupe a donc interpellé le Conseil communal à ce sujet. Il ressort de sa réponse que dans l'une de ces deux situations, le chantier s'est installé au-delà de ce qui était autorisé. Dans le second cas, un projet mené par le Canton, c'est visiblement le processus interne lors de l'établissement du préavis pour l'octroi du permis de construire qui a été défaillant.

Cette situation illustre parfaitement le fait que la protection des espèces ne consiste pas uniquement à définir un certain nombre de zones de protection de la nature et du paysage loin des villes. Il s'agit également d'identifier, dans l'espace urbain et donc aussi en zone à bâtir, les secteurs abritant des espèces sensibles et de veiller à leur préservation. N'en déplaise aux urbanistes, ophrys et orchis n'ont que faire du plan d'affection communal! Ils s'installent là où leurs exigences sont satisfaites, notamment sur des talus peu remaniés, susceptibles d'accueillir une riche diversité d'espèces rares et vulnérables. Il



Le groupe Vertpopsol s'est inquiété de la préservation de certaines zones où poussent des espèces protégées.

est donc indispensable que les données liées à ces espèces soient collectées, intégrées au futur plan d'aménagement local et rendues accessibles à tous les services saisis lors d'une demande de permis de construire. Il est également essentiel que le processus interne de consultation soit revu, afin que ces petits bijoux de nature ne disparaissent sous le coup des pelles rétro, lentement mais sûrement. ● AC

« N'en déplaise aux urbanistes, ophrys et orchis n'ont que faire du plan d'affection communal ! »

GROUPE PLR
VANESSA TISSOT

Quel avenir pour l'accueil extrafamilial ?

L'accueil des enfants a toujours relevé du casse-tête chinois, que ce soit pour les familles ou la commune. En début d'année commencent les diverses démarches afin de faire coïncider les horaires professionnels avec ceux des structures de d'accueil.

Notre ville n'a eu de cesse d'augmenter les places d'accueil durant ces dernières années. Suite à la fusion, de nouvelles questions surgissent: avons-nous une bonne répartition

des disponibilités dans chaque quartier? Ne devrions-nous pas regrouper les services administratifs, ceci afin de réduire les coûts? N'avons-nous pas de redondance dans les prestations proposées durant les vacances? Toutes des questions qui devront être analysées rapidement par nos autorités.

Un projet pilote d'école à la journée continue est en cours d'élaboration au sein de notre commune. Pour la journée continue, il est question d'un accueil des enfants du matin à la fin de l'après-midi, en proposant le repas de midi, des plages horaires pour des activités extra-scolaires, ainsi que des devoirs. Serait-ce la solution aux problèmes des gardes? Mais peut-être aussi la diminution des fréquentations dans les sociétés sportives et culturelles locales?

Dans le futur, le groupe PLR restera attentif à la révision de la LAE et à la répartition des coûts entre le canton et la commune, ainsi qu'au développement de solutions d'accueil pré et

parascolaires dans notre commune, ceci afin de répondre au mieux aux besoins des familles et à leur mode de vie, mais aussi de rester attractif lors de nouvelles domiciliations dans notre commune. ● VT

« Notre groupe restera attentif à la répartition des coûts entre le canton et la commune, ainsi qu'au développement de solutions d'accueil pré et parascolaires dans notre commune. »

MUSIQUE PLUSIEURS CONCERTS À DÉCOUVRIR EN LIGNE OU EN PRÉSENTIEL

Deux week-ends dédiés au piano

Le Festival des week-ends du piano s'ouvrira ce vendredi 21 janvier au Conservatoire de musique neuchâtelois, partenaire de l'événement. Cette cinquième édition met à l'honneur des pianistes confirmé-e-s, de jeunes étudiant-e-s, de petits prodiges ainsi que des amateurs éclairés.

«**J'**avais à cœur de maintenir le festival malgré le contexte sanitaire, afin de donner l'opportunité aux artistes de se produire. Et pour apporter un peu de gaieté dans les foyers en cette période de grisaille, tous les concerts seront accessibles à la fois en présentiel, mais aussi en ligne via le site de l'événement pour permettre à un large public d'apprécier le piano sous toutes ses facettes», relève la pianiste Katja Avdeeva, fondatrice et directrice du festival, qui se déroule sur deux week-ends, les 21 et 22 janvier au Conservatoire, puis les 12 et 13 février au Temple du Bas.

DANS LES COULISSES DE LA COMPOSITION

«Mon but est de mettre en avant le piano sous ses différentes formes», indique Katja Avdeeva, qui enseigne son instrument de prédilection au conservatoire depuis trois ans. Dans cet esprit, un concert-conférence mettra en lumière le cheminement de composition d'une œuvre avec Jean-Philippe Bauermeister, samedi 22 janvier à 20h. Katja Avdeeva interprétera une rétrospective des œuvres pour piano du compositeur neuchâtelois, tandis que celui-ci les commentera. Le public aura l'occasion d'interagir avec lui. «Nous travaillons ensemble depuis de nombreuses années et nous avons prévu de poser un enregistrement dans le prolongement de ce concert», commente la pia-



Élève du Conservatoire, Francisco Campelos se produira dimanche 13 février, sur la scène du Temple du Bas. PHOTO: SP

niste. En ouverture du festival, le jeune pianiste français Novak DeFrance, finaliste du concours de piano Neuchâtel et Val-de-Travers 2021, donnera un récital alternant des œuvres de Bach, Brahms et Chopin.

PIANO POUR TOUS AU TEMPLE DU BAS

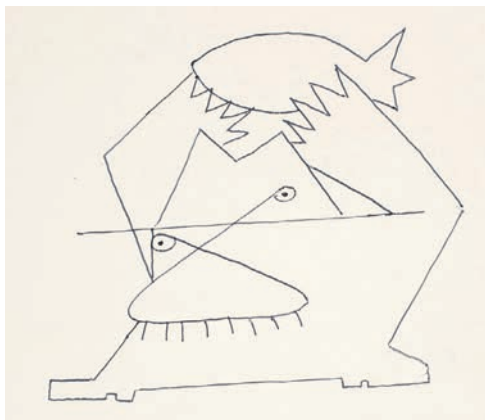
Les jeunes interprètes seront à l'honneur samedi 12 février avec l'ensemble à cordes du Conservatoire La Stravaganza, sous la direction des violonistes Carole Haering et Louis Pantillon. Âgé de 13 ans, le pianiste Javier Nadal Cid se produira en solo. Il interprétera pour la première fois en public un concerto de Bach. «Il travaille assidûment pour se préparer en vue de ce grand évé-

nement», précise Katja Avdeeva, qui jouera aussi comme soliste, de même que Gilles Landini. Dimanche 13 février à 16h, des élèves de tous âges du conservatoire investiront la scène du Temple du Bas. «Des adultes, qui ont commencé le piano beaucoup plus tard, obtiennent des résultats stupéfiants grâce à leur travail acharné. Ils n'ont que rarement la possibilité de se produire en concert», raconte la directrice artistique. Pour rendre les concerts accessibles au plus grand nombre, l'entrée n'est pas payante. Une collecte sera organisée à la sortie ainsi qu'en ligne. ● AK

→ Informations et programme complet sur www.weekendsdupiano.com

EXPOSITION

Friedrich Dürrenmatt ou l'art de la caricature



Suisse furieux lançant une bombe atomique.

COLLECTION CDN

Dans une exposition à voir jusqu'à fin mai, le Centre Dürrenmatt Neuchâtel (CDN) propose un éclairage sur une forme d'art que l'écrivain et peintre bernois affectionnait tout particulièrement: la caricature.

La caricature constitue l'ensemble thématique le plus volumineux de l'œuvre graphique de Friedrich Dürrenmatt. «Cela tient non seulement à sa prédilection pour ce genre, mais aussi à la rapidité d'exécution et à la spontanéité que lui permettait cette forme d'art», relève le CDN. Dürrenmatt considérait la caricature comme «une arme de l'esprit humain, qu'il aimait pointer contre les abus et les aberrations de la société et de la politique». Une semaine avant son décès, il déclarait: «Le fossé entre la manière dont l'être humain vit et la manière dont il pourrait vivre, devient toujours

plus ridicule. Nous vivons à l'ère du grotesque et de la caricature».

Réalisée en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, l'exposition présente l'étendue des caricatures réalisées par Dürrenmatt, des dessins humoristiques illustrant ses pièces de théâtre à ses dessins satiriques visant des critiques littéraires, en passant par ses caricatures sur la religion ou la politique. Elle montre également l'intérêt marqué de Dürrenmatt pour d'autres caricaturistes, Tomi Ungerer, Lorient, Paul Flora, Chaval, Bosc ou Saul Steinberg. Plusieurs manifestations se tiendront en marge de l'exposition, qui s'accompagne également d'une publication (*lire en page 19*). ●

→ Centre Dürrenmatt Neuchâtel
Pertuis-du-Sault 74 - Jusqu'au 15 mai
Ouvert me-di de 11h à 17h - www.cdn.ch

Quelques rendez-vous à venir

CAFÉ THÉMATIQUE

«La grand-parentalité contrariée»: deux sociologues en parlent

A l'invitation de l'École des grands-parents, Mihaela Nedelku et Malika Wyss, de l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, partageront avec le public les résultats d'une enquête sur une réalité douloureuse: celle de grands-parents qui ne voient plus leurs petits-enfants. Une situation due, pour des raisons fort diverses, à une rupture des liens entre parents et grands-parents, et dont ces derniers se sentent souvent victimes. ●

→ Salle de l'Agardouse

Av. de la Gare 12, Neuchâtel
Lundi 24 janvier à 19h30 (accueil dès 19h)
Entrée libre
Informations: www.etregrandsparents-ne.ch

BASKETBALL

Après Starwings, Union Neuchâtel rencontrera les Lions de Genève

Pas de temps mort pour Union Neuchâtel: après deux rencontres à l'extérieur début janvier, les basketteurs de la Riveraine disputent deux matchs à domicile cette semaine dans le cadre du tour préliminaire de la Swiss Basket League: contre Starwings Basket ce mercredi à 19h30, et les Lions de Genève, samedi à 18h. Venez nombreux encourager Union Neuchâtel, qui affrontera par ailleurs le 29 janvier à Montreux Spinelli Massagno en demi-finale de la Coupe suisse. ●

→ La Riveraine

Union Neuchâtel-Lions de Genève
Samedi 22 janvier à 18h
Billets: www.unionbasket.ch/tickets

PESEUX

Concert de musique klezmer par l'ensemble Nokhem's Klesmores

Musique traditionnelle des Juifs d'Europe de l'Est, le klezmer était de tous les mariages. Ironie du sort, les femmes n'avaient pas le droit de se produire en public, ni par le chant ni par le biais d'un instrument. Invité en ce début d'année par le Théâtre Tumulte, l'ensemble Nokhem's Klesmores prend sa revanche: à part son directeur musical François Lilienfeld, au piano, il n'est composé que de musiciennes: Annick Aubert, clarinette, Jana Traut et A. Tynowski, violons et Rahel Furrer, violoncelle. ●

→ Théâtre Tumulte

Grand'Rue 37, Peseux
Samedi 22 janvier à 17h
Réservation: 032 725 76 00 ou www.tumulte.ch
Entrée libre. Collecte.



Dans «Le Conte des contes», Omar Porras revisite *Peau d'âne*, *Cendrillon* ou *Le Chat botté*. LAUREN PASCHÉ

THÉÂTRE

Le Conte des contes

Après Christoph Marthaler début janvier, le Théâtre du Passage accueille cette fin de semaine un autre grand nom du théâtre suisse, le metteur en scène Omar Porras, avec une création «épique et flamboyante» inspirée du «Cunto de li cunti» de Giambattista Basile, un recueil de fables populaires de l'Italie du XVII^e siècle. Primée lors de la huitième Rencontre du théâtre suisse, la pièce revisite avec malice d'anciennes versions de contes célèbres (*Cendrillon*, *Le Chat botté*, *Peau d'âne* ou encore *Blanche-Neige*), entraînant le public dans un pèlerinage facétieux, où l'on croise des ogres et des princes et où se révèlent aussi bien les plus grandes bassesses de l'homme que la suprême élégance de son cœur. ●

→ Théâtre du Passage Du 20 au 22 janvier, jeudi-vendredi à 20h, samedi à 18h

Réservations: 032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch

JEUNE PUBLIC

«Hulul» ou les drôles de questions existentielles d'un hibou fantasque



DOROTHÉE THEBERT-FILLIGER

Hulul vit seul dans une petite maison qu'il est fier d'avoir construite lui-même. Mais lui vient bientôt une question brûlante: comment faire pour être en même temps à l'étage et au salon? Dans une création à découvrir ce week-end au Pommier, le collectif Zooscope porte sur les planches un classique de la littérature jeunesse, le hibou «Hulul», de l'auteur américain Arnold Lobel. Un spectacle drôle et anticonformiste, à voir dès 6 ans. ●

→ Théâtre du Pommier

Les 22 et 23 janvier,
samedi à 17h, dimanche à 11h
Réservations: www.lepommier.ch

ENSEMBLE SYMPHONIQUE NEUCHÂTEL

Quatre histoires d'amours contées par Strauss, Wagner, Prokofiev et Debussy



GASPARD OIGON

Pour son troisième concert de saison, l'ESN inaugure une collaboration inédite avec la Haute Ecole de musique Genève-Neuchâtel, pour un programme sur le thème des amours funestes. Sous la baguette de Victorien Vanoosten, plus de quatre-vingt musicien-ne-s, dont trente étudiant-e-s de l'Orchestre de la HEM, feront revivre tour à tour *Don Juan* (Strauss), *Tristan et Isolde* (Wagner), *Roméo et Juliette* (Prokofiev), mais aussi *Pelléas et Mélisande* (Debussy). ●

→ Temple du Bas

Dimanche 23 janvier à 17h
Réservations: www.esn-ne.ch
ou via le Strapontin

ÉVÉNEMENT LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DÉVOILE CE WEEK-END SA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE

Un nouvel éclairage sur le



L'exposition aborde notamment le passé colonial de Neuchâtel et revient sur le débat mémoriel autour de la statue de Pury.

Quels sont les profils des personnes qui ont émigré à Neuchâtel? Quels rôles ont joué les guerres et le négoce international dans ces déplacements? Quelle a été l'implication de Neuchâtel dans le commerce triangulaire? Telles sont quelques-unes des questions abordées par «Mouvements», la nouvelle exposition permanente du Musée d'art et d'histoire. Le vernissage a lieu ce samedi à 17 h.



Après «Neuchâtel, une histoire millénaire», cette nouvelle exposition prend comme fil rouge le mouvement pour proposer un parcours pluridisciplinaire entre passé et présent, pièces de collection et art contemporain. «La volonté était de trouver une thématique qui fasse sens avec les différentes collections du musée et qui permette d'établir des liens avec des enjeux actuels», explique la co-directrice du MahN, Chantal Lafontant Vallotton. Au cœur de la vie, le mouvement dessine les trajectoires des individus, des objets, des idées. De par sa position géographique et son histoire, Neuchâtel a noué de fortes relations avec l'étranger. Les mouvements migratoires, la circulation de marchandises et de techniques ont été des éléments moteurs de son développement et ont contribué à forger son identité.

DANS LE TOURBILLON DES GUERRES

Après une première salle présentant les portraits de 160 personnes, célèbres ou anonymes, s'étant installées à Neuchâtel ou, au contraire, ayant émigré à l'étranger au fil des siècles, l'exposition s'interroge sur l'impact des conflits sur les déplacements de population, en évoquant les Bourbakis – ces soldats français en déroute accueillis par la Suisse après avoir traversé la frontière aux Verrières en 1871 – mais aussi les Neuchâtelois enrôlés sur les champs de batailles européens. De rutilantes parures militaires du Second Empire font face à des peintures témoignant de l'atrocité des conflits armés, dans une mise en scène «chic et choc».

COMMERCE TRIANGULAIRE

La visite se poursuit par une salle dédiée au commerce international aux XVIII^e et XIX^e siècles, avec un développement sur le commerce triangulaire et le rôle joué à l'époque par des personnalités neuchâteloises. Des cartes montrant la circulation des marchandises entre les continents, les routes de la traite négrière, mais aussi les bâtisses édifiées à Neuchâtel grâce à la fortune de riches négociants voisinent avec des indiennes, ces toiles de coton peintes dont Neuchâtel a été l'une des principales régions productrices, et



Une partie de l'équipe ayant œuvré à cette exposition, dont, au centre, Antonia Nespoli.

avec des objets attestant de l'importation de denrées issues des plantations, telles une tabatière et une chocolatière. Des interviews de spécialistes sur l'implication de Neuchâtelois dans le commerce triangulaire ou le rôle joué par la Société typographique dans l'abolition de l'esclavage permettent d'approfondir la réflexion, alors qu'une borne retrace le récent débat mémoriel autour de la statue de David de Pury.

«ETRANGERS EXCLUS»

Loin de ce passé colonial, le parcours aborde également le développement de l'industrie horlogère en présentant quelques joyaux des collections, dont un tellurarium du début du XIX^e siècle, de même que l'épopée de médailleurs neuchâtelois partis se former à l'étranger avant d'exporter dans le monde entier.

Après un accrochage d'œuvres d'artistes neuchâtelois-es aux voyages sources d'inspiration créatrice, l'exposition se clôt par une salle évoquant les résistances au mouvement. Des photos de travailleurs et travailleuses immigré-e-s des années soixante voisinent avec des petites annonces tirées des archives de la Feuille d'avis de Neuchâtel mentionnant «étrangers exclus». Mais aussi, comme dans toutes les autres salles, avec des œuvres d'art contemporaines, qui prolongent la réflexion et offrent un dialogue inédit avec les pièces de collection. ● AB

TE. INTITULÉE « MOUVEMENTS », ELLE ABORDE NOTAMMENT LE PASSÉ COLONIAL DE NEUCHÂTEL

es collections



si et Chantal Lafontant Vallotton, co-directrices du MahN. PHOTOS BERNARD PYTHON



Pièces maîtresses des collections du musée, l'Écrivain, le Dessinateur et la Musicienne sont au centre d'une nouvelle salle.

Les automates Jaquet-Droz mieux mis en valeur

L'exposition intègre également une nouvelle salle dédiée aux trois automates Jaquet-Droz, bijoux des collections du musée. Ces pièces d'exception au mécanisme horloger d'une complexité folle méritaient en effet d'être mieux mises en valeur. A force, « on ne les voyait plus », souligne la co-directrice du MahN Chantal Lafontant Vallotton. Outre un film de démonstration, qui permet de voir fonctionner en tout temps ces trois automates réalisés entre 1768 et 1774, la nouvelle salle apporte des éclairages au travers de différentes interviews, tout en jouant « davantage sur l'émerveillement ».

Premier de la série, l'Écrivain est aussi le plus compliqué des trois androïdes : programmable, il peut écrire n'importe quel texte de quarante signes sur quatre lignes. Son pendant visuel est le Dessinateur, qui peut exécuter quatre dessins différents. La Musicienne, quant à elle, joue cinq mélodies sur un orgue. Des démonstrations publiques se tiennent tous les premiers dimanches du mois à 14 h, 15 h et 16 h. ●



Les casques, épées et parures de la collection Strubin voisinent avec des tableaux issus des collections du musée, montrant les horreurs de la guerre.



L'exposition fait dialoguer les objets présentés avec les œuvres d'artistes contemporains, dont cette photographie de Christian Lutz.

**Soldes de
20% à
70%
sur la
collection
d'hiver**



**St. Jämes
Fuchs/Schmitt
Junge**



AU TIGRE ROYAL

Rue de l'Hôpital 6 • 2000 Neuchâtel • Tél. 032 725 18 50 • www.tigreroyal.ch

DISTRIBUTION EN TOUS MÉNAGES

Votre conseillère
SANDRA ROCHA
vous accompagne dans
votre stratégie de
communication
032 756 97 93
annonces@bulcom.ch



Tirage: 30'000 ex.



Tirage: 10'500 ex.

BOUTIQUES DU CSP

Appel aux dons de matériel



Si les boutiques du CSP peuvent assurer leur rôle, c'est uniquement grâce aux précieux dons d'objets. Un appel est donc lancé!

Le CSP Neuchâtel lance un appel aux dons de matériel pour approvisionner ses trois boutiques de seconde main, qui sont essentielles au maintien des activités de l'institution. Elles ont un rôle triple: proposer du matériel de qualité à petit prix pour toutes les bourses; contribuer au financement des prestations sociales offertes gratuitement à la population neuchâteloise; lutter contre le gaspillage en prolongeant la vie d'objets en bon état.

Comment donner? Contactez le service de ramassage à domicile (gratuit) du CSP au 032 886 91 50.

Ou déposez vos dons dans une des boutiques durant les heures d'ouverture. Plus d'informations: www.csp.ch/neuchatel. ●

SAPINS DE NOËL

Avec les déchets verts ou aux Plaines-Roches

Vous avez encore votre sapin de Noël et ne savez pas comment le débarrasser? Sachez que les sapins de Noël sont ramassés dans le courant du mois de janvier avec les tournées de déchets verts. Ils peuvent être simplement déposés à côté des conteneurs à compost. Si votre sapin dépasse 1,5 mètre, il convient soit de le couper en deux, soit de l'apporter à la déchetterie des Plaines-Roches. N'oubliez pas d'enlever toutes les décorations! ●

RÉGION LITTORAL NEUCHÂTEL

Qui décrochera le prix «Culture et Sports» 2022?

Les onze communes regroupées au sein de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) lancent un appel à candidatures pour l'obtention du Prix «Culture et Sport» 2022, dont le but est de soutenir des projets culturels ou sportifs d'une envergure supra-communale contribuant au rayonnement de la région. Les organisatrices ou organisateurs d'événements intéressé-e-s ont jusqu'au 1^{er} mars pour déposer leur dossier.

Doté d'un montant maximum de 25'000 francs, ce prix récompensera un, deux ou trois projets organisés sur le territoire de la RNL, qui réunit les communes de Neuchâtel, La Grande Béroche, Cortaillod, Boudry, Milvignes, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier et Enges. Les projets présentés doivent être à but non lucratif. Ils doivent être réalisables et vraisemblables et être soutenus par des personnes compétentes. Davantage d'informations sur le site internet <https://objectif-ne.ch>. ●

FIN DE VIE

Un cours pour s'y préparer

Organisé par l'Association neuchâteloise des proches aidants (ANDPA), un cours «Derniers Secours» sera organisé à Neuchâtel le samedi 19 février. Il enseigne à toute personne adulte intéressée les bases de l'accompagnement en fin de vie et aborde les questions suivantes: que se passe-t-il lors du passage de la vie à la mort? Quand débute la fin de vie? Comment soutenir et accompagner en tant que non-professionnel? Où pouvons-nous nous adresser si un soutien professionnel s'avère nécessaire?

Le cours sera organisé samedi 19 février de 10h à 16h à l'Hôtel des Associations. Soutenu par la Fondation la Chrysalide et la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs, il a apporté une grande satisfaction aux participants des précédentes éditions et il s'adresse à toute la population. Inscription jusqu'au 15 février avec nom, prénom, adresse postale, téléphone et e-mail au 032 53 55 299 (mardi matin, jeudi après-midi ou sur répondeur) ou par courriel à info@andpa.ch. La participation est limitée à 12 personnes. Certificat Covid requis. ●

CAFÉ SCIENTIFIQUE

Faut-il corriger l'orthographe?

«Faut-il corriger l'orthographe?» C'est la question que posera mercredi 26 janvier le prochain café scientifique organisé par l'Université de Neuchâtel, avec de nombreux spécialistes et linguistes.

Le contexte: au printemps 2021, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) se propose d'appliquer une rectification de l'orthographe, à but explicite d'intégration et d'égalité sociale. Mais est-il opportun pour une région aussi marginale que la Suisse romande de prendre des dispositions en la matière différentes du reste de la francophonie? Ou alors ne serait-ce pas l'occasion de s'affranchir de toutes les règles de grammaire, phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales, pour aboutir à un ou des dialectes romands, à l'instar de nos voisins alémaniques?

Avec: Christophe Benzitoun, linguiste, Université de Lorraine (Nancy), France, Maxime Cario, doctorant en Ancien français (Paris et Neuchâtel), étudiant à la HEP BEJUNE, Odile Cornuz, écrivaine, docteure ès lettres de l'UniNE, Alain Kamber, professeur de français langue étrangère, ILCF, UniNE et Stéphanie Pahud, linguiste, Ecole de français langue étrangère, Université de Lausanne. Modération: Marinette Matthey, professeure émérite de l'Université Grenoble-Alpes, France.

A moins qu'il ne soit au final organisé en ligne (se renseigner sur le site internet de l'UniNe), l'événement aura lieu de 18h à 19h30 au bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel, av. du 1^{er}-Mars 26, auditoire C46, 1^{er} étage. Accès libre sur présentation du certificat Covid 2G et d'une pièce d'identité. Port du masque. ●

CSEM

Assembler des télescopes dans l'espace

Le projet européen Pulsar a dévoilé la première plateforme robotique autonome conçue pour assembler le miroir primaire d'un télescope en pièces détachées. Doté de modules développés au CSEM, ce démonstrateur ouvre la voie à la construction, dans l'espace et par des robots, des télescopes géants spatiaux du futur, trop larges pour être envoyés dans l'espace en une seule pièce, a communiqué la semaine dernière le centre technologique neuchâtelois. Cette méthode d'assemblage pourrait par ailleurs être utilisée pour construire d'immenses structures de panneaux photovoltaïques dans l'espace, par exemple, ou des voiles solaires.

Ce scénario a été étudié dans le cadre du projet Pulsar (Prototype of an Ultra Large Structure Assembly Robot), financé par l'Union européenne. Le CSEM fait partie des huit partenaires européens de ce projet piloté par le Français Magellium. Dans le cadre de ce pro-

jet, le CSEM a développé six «tuiles», dont deux sont équipées de trépieds, ce qui permet de corriger leur position, avec une précision de l'ordre du micron (50 fois plus petit qu'un cheveu), et une répétabilité inférieure à cinq microns.

Les performances des trépieds sont rendues possibles grâce à l'introduction dans le mécanisme d'articulations flexibles imprimées en 3D. Une première pour ce genre de projets spatiaux qui permet au mécanisme de fonctionner sans frottements ni usure. Côté logiciel, les ingénieurs-e-s ont développé toute la partie de contrôle et calibration de ce système. Les réalisations en impression 3D du CSEM ont été présentées lors d'une conférence organisée par l'Agence spatiale européenne (ESA), et feront partie du programme de la première conférence internationale sur l'Advanced Manufacturing, organisée en 2022 par l'ESA et la NASA. ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 112896

Parcelle(s) et coordonnées: 2086 - Corcelles - Cormondrèche; 1203718/2557201

Situation: Les Couards; Avenue Soguel 25

Description de l'ouvrage: Rénovation et isolation de la toiture, pose de 2 velux, pose de panneaux photovoltaïques, remplacement du chauffage existant par une PAC et remplacement des fenêtres existantes

Requérant(s): Manon Simeoni, 2017 Boudry

Auteur(s) des plans: Olivier de Bosset ADP, atelier d'architecture du Pommier, Pommier 5, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112353

Parcelle(s) et coordonnées: 12370 - Neuchâtel; 1205387/2559838

Situation: Pierre-à-Bot-Dessous;

Rue du Puits-Godet 20

Description de l'ouvrage: Installation d'une centrale de filtration d'air (monobloc-container) sur les places de parc dans l'angle nord-est du bâtiment Puits-Godet 20 à Neuchâtel

Requérant(s): Fabien Baconat Medos

International, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Marco Negro Caloritec SA, 2035 Corcelles

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112115

Parcelle(s) et coordonnées: 17291 - Neuchâtel; 1204553/2559136

Situation: Les Draizes; Chemin des Brandards 32

Description de l'ouvrage: Mise en conformité des aménagements extérieurs et de la transformation du bâtiment exécutés sans autorisation

Requérant(s): Christoph Künzi, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Michael Desaulles, IDOS ARCHITECTURE SA, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 111834

Parcelle(s) et coordonnées: 3612 - Neuchâtel; 1205108/2561970

Situation: Vieux Châtel; Rue de Vieux-Châtel 5

Description de l'ouvrage: Rénovation d'une maison existante + construction d'une nouvelle entrée et de nouvelles places de stationnement

Requérant(s): Alain de Meuron Caisse de famille Meuron, 2054 Chézard-Saint-Martin

Auteur(s) des plans: Christopher Pannett

Pannett & Locher Architectes Sàrl,

Wasserwerksgasse 3, 3011 Berne

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112539

Parcelle(s) et coordonnées: 5805 - Neuchâtel; 1205014/2562234

Situation: Neuchâtel; Rue de la Pierre-à-Mazel 2

Description de l'ouvrage: Aménagement

d'un appartement au 5^e étage

Requérant(s): John Nicolas Ayliffe,

2523 Lignières; Catherine Jane Ayliffe

Auteur(s) des plans: Claude Schorderet

GMS architectes SA, rue de l'Ecluse 66A,

2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112676

Parcelle(s) et coordonnées: 246 - La Coudre;

1206237/2563528

Situation: Carrière; Chemin de la Favarge 50

Description de l'ouvrage: Transformation,

rénovation et extension d'une villa

Requérant(s): Alexandre Julien Hämmerli,

2000 Neuchâtel; Anne-Flore Hämmerli,

2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Marco Dos Santos,

Vergers-des-Fontaines 1, 2074 Marin Epagnier

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112527

Parcelle(s) et coordonnées: 1343 - Corcelles-

Cormondrèche; 1203850/2557308

Situation: Corcelles; Rue Nicole 6

Description de l'ouvrage: Transformation

d'une habitation

Requérant(s): Christelle Devanthéry,

2035 Corcelles

Auteur(s) des plans: Michel Tanner

BUREAU D'ARCHITECTE MICHEL TANNER,

Les Vermondins 19, 2017 Boudry

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112606

Parcelle(s) et coordonnées: 7648 - Neuchâtel;

1204805/2560146

Situation: Les Valangines; Avenue des Alpes 51

Description de l'ouvrage: Installation solaire

photovoltaïque sur talus

Requérant(s): Hervé et Christophe Robert

Nicoud & Gwerder, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Julien Dubois Bouygues

E&S InTec Suisse SA; 1400 Yverdon-les-Bains

Les plans peuvent être consultés du 30.12.21 au 31.01.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112742

Parcelle(s) et coordonnées: 9847 - Neuchâtel;

1204864/2560750

Situation: Les Parcs; Rue des Parcs 22

Description de l'ouvrage: transformation

et mise en conformité

Requérant(s): Ville de Neuchâtel - Office

des Domaines, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Thomas Urfer

URFER ARCHITEKTEN AG, Pérolles 55,

1700 Fribourg

Les plans peuvent être consultés du 07.01 au 07.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112612

Parcelle(s) et coordonnées: 1773 - Peseux;

1204309/2558007

Situation: Les Corteneaux; Rue des Guches 4A

Description de l'ouvrage: Installation

d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Rick TRAP, 2034 Peseux

Auteur(s) des plans: Olivier Ray

2R Technique SA, Château 4, 2034 Peseux

Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112043

Parcelle(s) et coordonnées: 3046 - Corcelles -

Cormondrèche; 1203582/2556104

Situation: Les Jopesses; Chemin des Villarets 27

Description de l'ouvrage: Ajustement du projet

sanctionné: Agrandissement du sous-sol,

création d'un accès souterrain et augmentation

de la hauteur des fenêtres des maisons-terrasse.

Aménagement d'une terrasse et création

de deux fenêtres de toit pour la villa existante

Requérant(s): Masini Entreprise Totale SA,

2016 Cortailod

Auteur(s) des plans: Christophe Masini

Masini Entreprise Totale SA, fabrique 2,

2016 Cortailod

Les plans peuvent être consultés du 14.01

au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112828

Parcelle(s) et coordonnées: 6120 - Neuchâtel;

1205412/2562953

Situation: Les Saars; Avenue du Mail 32

Description de l'ouvrage: Réalisation

d'une piscine et aménagements extérieurs

Requérant(s): Daniel Andrew Knoepfel,

2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Serge Gard

maison d'architecture serge gard sa,

Rue Léo-Châtelain 12, 2063 Fenin-Vilars-Saules

Les plans peuvent être consultés du 14.01

au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112748

Parcelle(s) et coordonnées: 8664 - Neuchâtel;

1204962/2561533

Situation: Neuchâtel; Rue de la Serre 4

Description de l'ouvrage: Ouverture en façade

ouest et réaménagements intérieurs

Requérant(s): SS CICICAM CHAMBRE

NEUCHÂTELOISE DU COMMERCE ET DE

L'INDUSTRIE CINALFA, Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Serge Gard

maison d'architecture serge gard sa,

Rue Léo-Châtelain 12, 2063 Fenin

Les plans peuvent être consultés du 14.01

au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112743

Parcelle(s) et coordonnées: 14404, 14405 -

Neuchâtel; 1205497/2560154

Situation: Pré des Noyers; Rue des Messeillers 6

Description de l'ouvrage: Construction

d'un conduit de fumée avec pose

et raccordement d'un poêle

Requérant(s): Isabelle et Didier Jacot / Boson,

2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire:

Sanction minimale importance

Les plans peuvent être consultés du 14.01

au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112671

Parcelle(s) et coordonnées: 4332 - Peseux;

1204450/2558077

Situation: Rugin; Rue de Rugin 4A
Description de l'ouvrage: Ajout de deux fenêtres de toit et agrandissement d'une fenêtre de toit
Requérant(s): Alexandra Marie-Pia Schott, 2034 Peseux; Nicolas Christophe Jérôme Dewilde, 2034 Peseux
Auteur(s) des plans: Pascal Kohler
Atelier AC Arch
Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112695
Parcelle(s) et coordonnées: 15029 - Neuchâtel; 1204399/2559447
Situation: Verger du Concierge; Rue des Draizes 3
Description de l'ouvrage: Nouveau poste de détente de gaz naturel
Requérant(s): Patrick Bolli Viteos SA, 2001 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Patrick Bolli Viteos SA, 2001 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112665
Parcelle(s) et coordonnées: 9228 - Neuchâtel; 1203620/2559030
Situation: Pain Blanc; Rue de Pain-Blanc 9, 11 et 13
Description de l'ouvrage: Nouvelle isolation de façades, toiture et agrandissement des balcons
Requérant(s): Coopérative d'habitation MON LOGIS, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Michael Desaulles IDOS architecture SA, route des Falaises 14, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112641
Parcelle(s) et coordonnées: 13552 - Neuchâtel; 12005 - Neuchâtel; 1204755/2560976
Situation: L'Ecluse; Rue de l'Ecluse 32
Description de l'ouvrage: Installation d'une tente d'hiver de novembre 2021 à fin mars 2022 pour l'exploitation de la terrasse du restaurant La Gondola
Requérant(s): Silvain Palella J&S 999 Sàrl, 2300 La Chaux-de-Fonds
Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112437
Parcelle(s) et coordonnées: 4052 - Neuchâtel; 1203960/2559485
Situation: Beauregard-Dessous; Rue de Beauregard 9
Description de l'ouvrage: Rénovation de combles et intégration de deux pièces non chauffées dans le périmètre thermique de l'appartement pour la création d'une salle de bain et d'une chambre supplémentaire
Requérant(s): Christine Guy, 2000 Neuchâtel; Jacques-André Guy, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Stéphanie Morel-Roth et Fabien Roth Morel Roth Architekten Sàrl, Rue des Tourelles 33, 2300 La Chaux-de-Fonds
Les plans peuvent être consultés du 14.01 au 14.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 110876
Parcelle(s) et coordonnées: 2964 - Corcelles - Cormondrèche; 1203527/2556837
Situation: Cudeau du Bas; Rue du Prieuré
Description de l'ouvrage: Création d'une maisonnette, démolition d'un garage et d'un cabanon de jardin
Requérant(s): Marie-France Habegger, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Jean-Baptiste Maurizio Cotelli Eco&Logic Sàrl, Rue de Neuchâtel 8, 2034 Peseux
Les plans peuvent être consultés du 21.01 au 21.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112590
Parcelle(s) et coordonnées: 2042 - La Coudre; 1206595/2563676
Situation: Les Berthoudes; Vy-d'Etra 18
Description de l'ouvrage: Changement de la couverture du toit avec amélioration de l'isolation
Requérant(s): Isabelle Schönbächler, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 21.01 au 21.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112490
Parcelle(s) et coordonnées: 3692 - Neuchâtel; 1205520/2563238
Situation: Les Saars; Rue des Saars 77
Description de l'ouvrage: Création d'une maison familiale et d'un appartement de 2 pièces.
Requérant(s): Anne-Martine Thorens, 2000 Neuchâtel
Auteur(s) des plans: Pierre Studer PIERRE STUDER SA, Rue du Commerce 5, 2300 La Chaux-de-Fonds
Les plans peuvent être consultés du 21.01 au 21.02.22 délai d'opposition. ●

Dossier SATAC n° 112715
Parcelle(s) et coordonnées: 9304 - Neuchâtel; 1204765/2560103
Situation: Les Valangines; Avenue des Alpes 41
Description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble PPE/7 appartements
Requérant(s): MEN R Immo SA, 2053 Cernier
Auteur(s) des plans: Pascal Tharin Rmoved SA, Route de la Sauge 12, 2042 Valangin
Les plans peuvent être consultés du 21.01 au 21.02.22 délai d'opposition. ●

Zone réservée sur les «Hauts de Peseux»
En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le plan créant une zone réservée sur les « hauts de Peseux » est mis à l'enquête publique.
Les documents relatifs à la création de la zone réservée, adoptée par le Conseil Général par l'arrêté du 8 novembre 2021, peuvent être consultés à Neuchâtel, au Service du développement territorial, fbg du Lac 3, 2^e étage, **du 14 janvier au 14 février 2022.**
Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 14 février 2022. ●

→ **Les plans des projets mis à l'enquête publique peuvent être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse www.sitn.ne.ch sous aménagement du territoire - autorisation de construire. Les dossiers complets peuvent être envoyés par mail sur demande (peco.vdn@ne.ch) ou consultés directement à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

OFFRE D'EMPLOI

Consultation des offres détaillées et postulation sur www.neuchatelville.ch/offres-emploi
Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, Tél. 032 717 71 47.

Afin de compléter l'effectif du service, le Dicastère de la sécurité met au concours un poste de

Sapeuse-pomprière professionnelle à 100% ou Sapeur-pompier professionnel à 100%

Mission: Assurer les interventions urgentes et non-urgentes dévolues au domaine du feu; entretenir les véhicules, le matériel et les locaux; participer aux exercices et formations internes et des partenaires.

→ **Délai de postulation:** 31 janvier 2022.

MÉRITES SPORTIFS

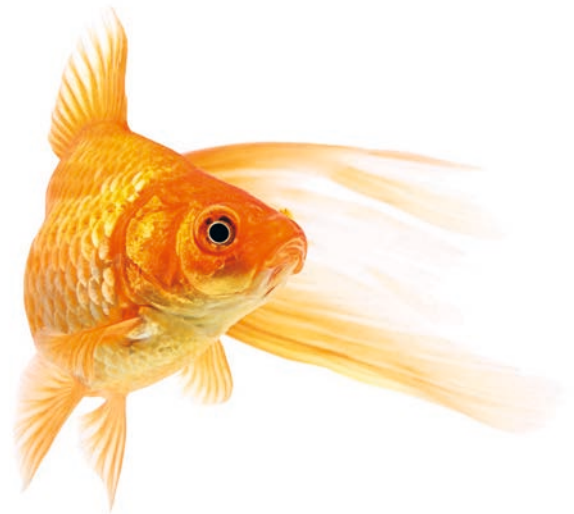
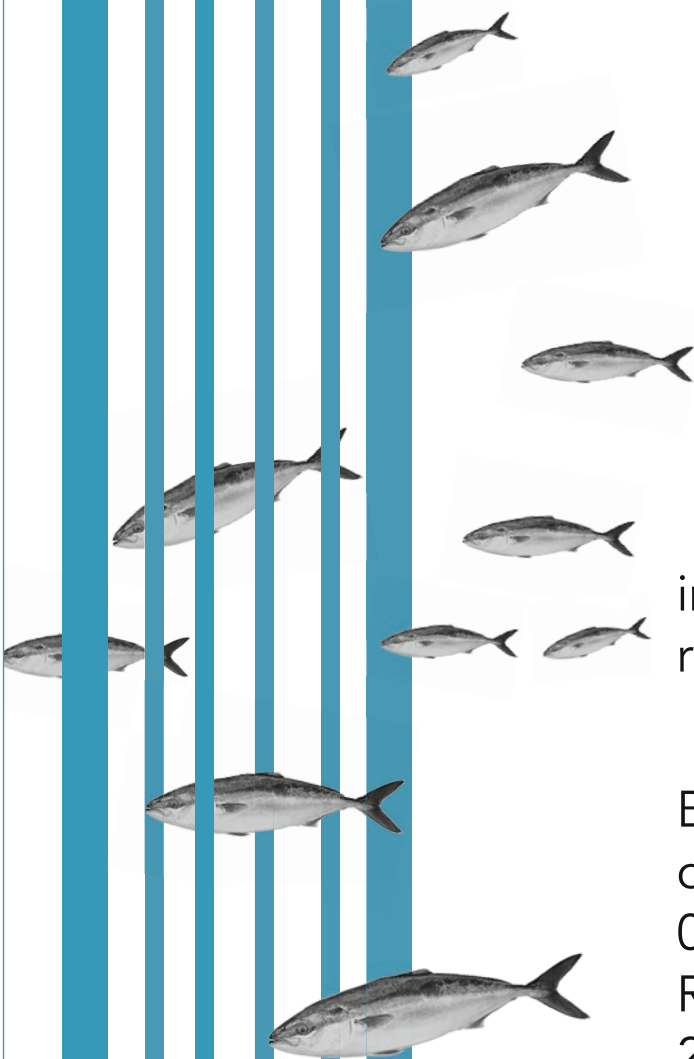
Candidatures à déposer jusqu'au 31 janvier

Chaque année, la Ville de Neuchâtel récompense ses sportives et sportifs méritants ayant obtenu une médaille durant l'année écoulée. La prochaine cérémonie est agendée au jeudi 31 mars 2022, au théâtre du Passage. Les clubs et les athlètes peuvent déposer leur candidature jusqu'au 31 janvier auprès du Service des sports.
Pour rappel, les nommé-e-s doivent être domicilié-e-s sur le territoire communal ou appartenir à une société ou un club ayant son siège à Neuchâtel. Ils ou elles doivent avoir, durant l'année 2021, conquis un titre lors de championnats du monde, d'Europe, de Suisse, régional ou cantonal, ou alors un 2^e ou 3^e rang international, national, romand ou cantonal. Les équipes doivent avoir remporté une compétition officielle sur le plan international, national, régional ou cantonal, ou être montées sur le podium d'une compétition internationale. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de Vanessa Chraïbi 032 717 77 98, ou vanessa.chraibi@ne.ch ●

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

imprimer-éditer
c'est chez Messeiller!



impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
079 408 56 05
Route des Falaises 94
2000 Neuchâtel

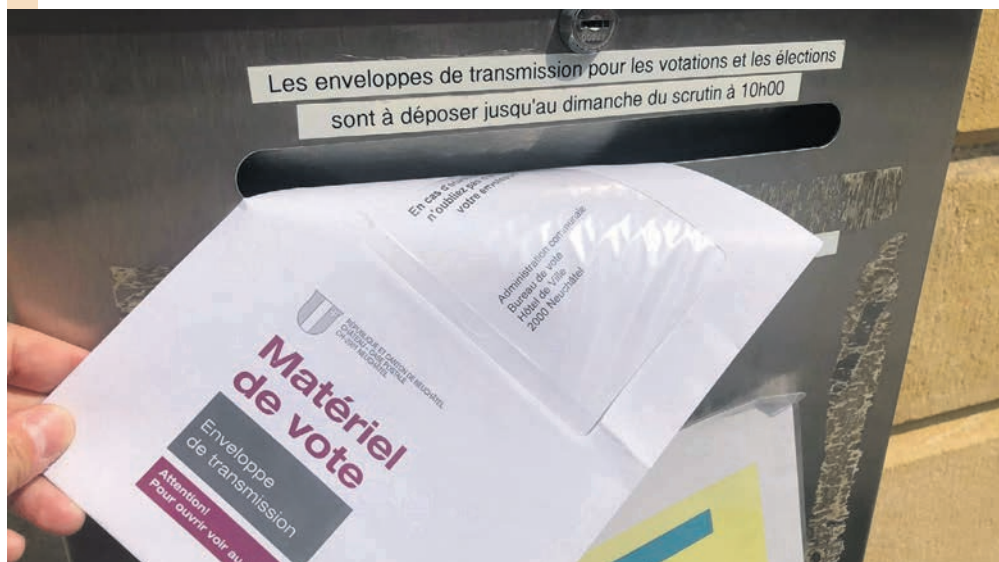
Editeur du Bulcom

BULOM

ARRÊTÉ DE CONVOCATION DES ÉLECTRICES ET DES ÉLECTEURS

Votation fédérale

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur...



- 1) l'initiative populaire du 18 mars 2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès»;
- 2) l'initiative populaire du 12 septembre 2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»;
- 3) la modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT);
- 4) la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.

le 13 février 2022

vu la décision du Conseil fédéral de soumettre quatre objets à la votation populaire, du 13 février 2022, du 13 octobre 2021;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger, du 26 septembre 2014;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 15 décembre 2021 sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise:

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs

introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission.

L'enveloppe de transmission peut être envoyée par la Poste en l'ayant suffisamment affranchie ou déposée dans une boîte aux lettres de l'Administration communale, prévue à cet effet, à Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 13 février 2022 à 10h, au plus tard.**

VOTE AU BUREAU ÉLECTORAL

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 13 février 2022 aux bureaux électoraux de 10 heures à 12 heures:**

- à l'Hôtel de Ville, Rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 2000 Neuchâtel;
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, Rue de la Croix 7, 2035 Corcelles;
- au Bureau d'accueil, Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux;
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin;

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

PERSONNES ÂGÉES, MALADES OU HANDICAPÉES

Si elles ou ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés

peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique, jusqu'au dimanche 13 février 2022, à 11 heures.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir elles-mêmes ou eux-mêmes les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peuvent se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

QUI PEUT VOTER?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgé-e-s de 18 ans révolus, domicilié-e-s dans la commune, si elles ou ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégé-e-s par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgé-e-s de 18 ans révolus, lorsqu'elles ou ils en ont fait la demande à la commune, si elles ou ils sont originaires de celle-ci ou si elles ou ils y ont eu leur domicile, à moins qu'elles ou ils ne soient déjà enregistré-e-s dans une autre commune suisse;

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Service de la population et des quartiers jusqu'au 11 février 2022:

- au Contrôle des habitants, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 72 20
- au Bureau d'accueil de Corcelles-Cormondrèche, Rue de la Croix 7, 2035 Corcelles, 032 886 53 00
- au Bureau d'accueil de Peseux, Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 886 59 01
- au Bureau d'accueil de Valangin, Bourg 11, 2042 Valangin, 032 857 21 21

Les électrices et électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 13 janvier 2022.

Au nom du Conseil communal:
Thomas Facchinetti, président
Daniel Veuve, chancelier

Urgences et permanences

■ **POLICE:** 117

■ **SERVICE DU FEU:** 118

■ **URGENCES VITALES ET AMBULANCE:** 144

■ **HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ**

Numéro principal: 032 713 30 00

■ **HÔPITAL DE LA PROVIDENCE**

Tél.: 032 720 30 30

■ **CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)**

24 h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

■ **SERVICES DE GARDE**

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24h/24, 7j/7: tél. 032 755 15 15.

■ **PHARMACIE D'OFFICE**

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

■ **NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE**

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

■ **VITEOS SA**

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.

■ **GROUPE E**

Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Des 22 et 23 janvier 2022

■ **EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL**

Temple du Bas: Di 23, 10h, célébration œcuménique de l'Unité des chrétiens, avec pass Covid.

La Coudre: Sa 22, 18h, culte des familles.

■ **PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE**

Temple de Colombier: Di 23, 10h, célébration de l'Unité.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE**

Basilique Notre-Dame: Di 23, 10h et 18h, messes avec passe Covid, et 11h30 sans pass Covid.

Serrières, église Saint-Marc: Sa 22, 17h, messe avec pass Covid.

La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 22, 18h30, messe sans pass Covid.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: Di 23, 10h30, messe sans pass Covid

Messe en latin: Di 23, 17h, à Saint-Norbert, sans pass Covid.

Mission italienne: Di 23, 10h, messe à Saint-Marc avec pass Covid, et 11h15 sans pass Covid.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mision-portugaise

Notre-Dame de Compassion à Peseux: Je 20, 8h30, messe; Sa 22, 17h30, messe; Ma 25, 18h, messe; Me 26, 8h30, messe. Les messes sans présentation du certificat Covid ont une limitation à 50 personnes maximum.

■ **ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE**

Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (Rue de la Chapelle 7)

Di 23, 9h45, célébration au Grand-Temple, pas de messe à St-Pierre.

Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (Rue Emer-de-Vattel) Sa 22, 18h, célébration; Di 23, 9h45, célébration au Grand-Temple à La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

■ **BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE**

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch/.

■ **BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI**

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ **BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE**

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX**

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél. 032 886 59 30.

■ **BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX**

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h/20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél. 032 886 40 61.

■ **COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION**

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15 / 13h-15h, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 18.

■ **BIBLIOTHEBUS À VALANGIN**

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 1^{er} février de 17h30 à 18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

■ **PATINOIRES DU LITTORAL**

horaires d'ouverture au public, du me 19.01 au me 26.01: Me 19 patinage 9h-11h30/13h30-16h15 et hockey 13h30-16h15; Je 20 patinage 9h-11h30/13h45-16h15 et hockey 13h45-16h15; Ve 21 patinage 9h-11h30/13h45-15h45 et hockey 13h45-15h45; Sa 22 hockey 12h-13h30 et patinage 13h45-16h30; Di 23 patinage 9h-11h45/13h45-16h30 et hockey 12h-13h30; Lu 24 et ma 25 patinage 9h-11h30/13h45-16h15 et hockey 13h45-16h15; Me 26 patinage 9h-11h30/13h30-16h15 et hockey 13h30-16h15. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

■ **PISCINES DU NID-DU-CRÔ**

Bassins intérieurs ouverts, tous les détails sur www.lessports.ch/piscines - Tél. 032 717 85 00.

■ **BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-17h, ma

8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ **CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL**

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ **CONTRÔLE DES HABITANTS**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivées, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

■ **ÉTAT CIVIL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

■ **SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ**

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h et 13h30-16h30.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE**

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL**

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et ap-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX**

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00.

■ **GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN**

(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21.

Conformément aux directives fédérales et cantonales, la présentation du certificat Covid «2G» et d'une pièce d'identité sont obligatoires pour accéder aux musées, patinoires et bibliothèques, et ceci dès 16 ans.

Le masque y est obligatoire dès 12 ans.

L'accès aux piscines est limité

aux personnes munies d'un certificat «2G+».

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel

Secrétariat: Thierry Guillod

Contact: Tél. 032 717 77 09

E-mail: journal.neuchatel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: impactmedias

Impression et publicité: Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail: journal@messeiller.ch

Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitants-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !



A la découverte des oiseaux nicheurs

Depuis quelques années, le Muséum d'histoire naturelle propose des excursions sur le terrain en compagnie d'un naturaliste. Ouvertes à toutes et à tous, dès 8 ans, ces balades sont autant d'occasions d'apprendre à reconnaître le chant du bruant, identifier les terriers des blaireaux ou distinguer la nette rousse du fuligule milouin. Car si l'étude des dioramas peut constituer une première approche, rien n'égale une excursion sur le terrain. De saison, les deux prochaines sorties mèneront à la découverte des oiseaux d'eau qui nichent l'hiver dans nos contrées. Elles se tiendront les samedis 22 et 29 janvier, de 9h à 12h. Inscriptions par mail à info.museum@unine.ch. Coût: 15 francs. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h
www.museum-neuchatel.ch



Bruncher au musée et profiter d'une visite guidée

Ce dimanche, venez bruncher au Musée d'ethnographie! La formule est simple: à 11h, les grands suivent une visite guidée de l'exposition «L'impermanence des choses», tandis que les plus jeunes (dès 4 ans) font un atelier. Tout le monde se retrouve ensuite pour un brunch aux saveurs d'ici et d'ailleurs. Faisant intervenir l'histoire de l'institution, les enjeux qu'elle recouvre et les pratiques qu'elle analyse, «L'impermanence des choses» aborde l'histoire des collections de façon tantôt réflexive, poétique et humoristique. Sur réservation au 032 717 85 60 ou reception.men@ne.ch Prix: 35 francs pour les adultes, 15 francs pour les 5-12 ans. ●

→ **Musée d'ethnographie**
Ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 17h
www.men.ch



Henry Brandt, cinéaste et photographe

A l'occasion du centenaire de la naissance d'Henry Brandt (1921-1998), le Musée d'art et d'histoire retrace l'œuvre de cette figure majeure du cinéma suisse, auteur de documentaires inégalés sur la Suisse et l'Afrique, et met également en lumière sa production photographique, encore largement méconnue. A voir jusqu'à fin mai, l'exposition s'accompagne d'une série d'événements, dont la projection, ce dimanche 23 janvier à 10h30 au cinéma Apollo 1, de «Quand nous étions petits enfants», un documentaire tourné en 1961 par Henry Brandt dans une classe de la Brévine. Proposée dans le cadre de Passion cinéma, la séance sera suivie d'un débat. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**
Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h
www.mahn.ch

JARDIN BOTANIQUE

Les plantes dorment-elles en hiver?

Promis, juré: au Jardin botanique, 2022 ne sera pas comme les deux années précédentes! Malgré une situation toujours incertaine, nous avons axé notre programme sur la découverte par les sens des espèces animales, végétales et fongiques qui vivent dans le parc. Vous pourrez ainsi déambuler toute l'année dans les différentes parties du jardin en exerçant vos sens. Et pourquoi ne pas commencer tout de suite en testant votre ouïe dans la nature feutrée des prés couverts de neige? Pour les enfants de 7 à 11 ans, l'Atelier des musées organise le mercredi 26 janvier de 14h à 15h30 une activité sur le thème: «Est-ce que les plantes dorment en hiver?». Grâce à un jeu de piste dans le jardin, ils découvriront les astuces des plantes pour passer l'hiver. Les plus petits (4-6 ans) auront aussi une animation adaptée à leur âge, les mercredis 9 et 16 février, aux mêmes heures. L'inscription, obligatoire, peut être faite sur www.atelier-des-musees.ch. ●



→ www.jbneuchatel.ch
Café et Villa ouverts de 12h à 16h

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL

Une exposition sur les caricatures de Dürrenmatt

Hercule, Guillaume Tell, diables, papes ou nonnes aux ailes d'anges: la nouvelle exposition du CDN est dédiée aux nombreuses caricatures réalisées tout au long de sa vie par Friedrich Dürrenmatt. L'écrivain et peintre vouait en effet une affection toute particulière à cette forme d'art, qu'il considérait comme une arme de l'esprit humain. Plusieurs manifestations auront lieu dans le cadre de cette exposition. Le dimanche 13 février à 15h se déroulera ainsi une lecture scénique «Artistes suisses à procès. F. Dürrenmatt et P. Martini» de Sara Flaadt, avec Roberto Betti et Rocco Schira. Elle sera précédée d'une visite guidée à 14h. Autre bonne nouvelle, l'ouverture du bureau de Dürrenmatt l'année passée a rencontré un tel succès qu'elle sera reconduite en 2022! Le bureau sera accessible tous les samedis de 11h à 13h30 et de 14h à 16h45. ●



→ www.cdn.ch
Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 17h

CONCOURS PHOTO Voici les cinq plus belles images du centre-ville illuminé à Noël

Poésie hivernale

Des étoiles et des guirlandes de lumière plein les yeux ! Près d'une centaine de photographes ont sillonné le centre-ville de Neuchâtel à la recherche du cliché parfait, voici les cinq plus belles photos ! Un concours organisé avec Igers, la communauté officielle d'instagrammeuses et instagrammeurs neuchâtelois-es.

Un ciel riche de milliers d'étoiles alignées ou disséminées par fantaisie. Des reflets

sur les vieux murs, tantôt vifs et festifs, tantôt feutrés. Des silhouettes qui participent à une atmosphère parfois teintée d'étrangeté.

Ces multiples ambiances ont été brillamment capturées pendant les fêtes par près d'une centaine de participant-e-s au #concoursnoelvdn2021 sur Instagram, avec la complicité d'Igers Neuchâtel. Et tandis que les décorations des fêtes ont quitté nos rues depuis une dizaine de jours, le jury a distingué cinq superbes photos que nous publions ici. Encore bravo aux lauréat-e-s !



La grande étoile



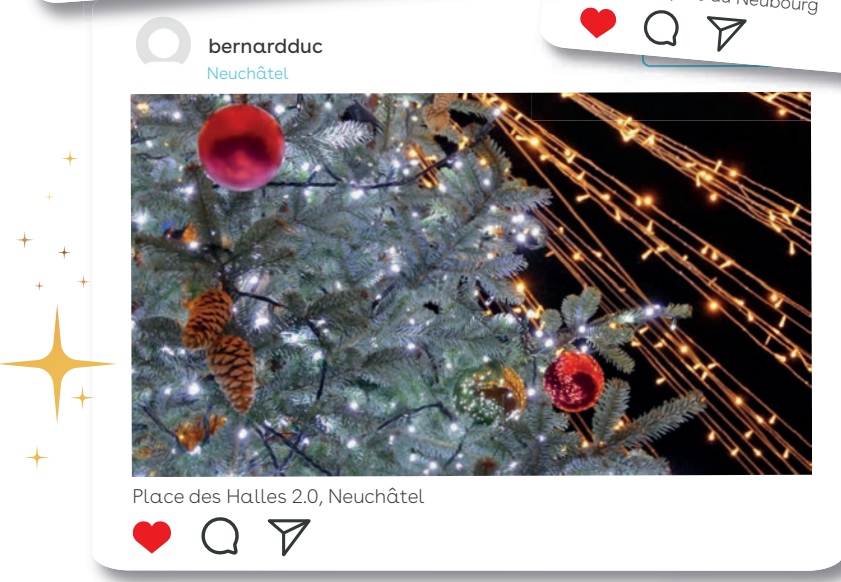
Street views



Neuchâtel, rue du Neubourg



La justice sous sa coupole illuminée



Place des Halles 2.0, Neuchâtel

